Torah-Box.com

Programme

AVOT OUBANIM

Béréchit

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE
1 heure d'étude Parents - Enfants pédagogique et ludique

1 QUIZZ
1 Quizz hebdomadaire où les gagnants sont publiés

1 SOIREE
Une soirée organisée chaque mois dans une communauté avec des cadeaux à gagner

1 TIRAGE AU SORT
1 tirage au sort par mois pour gagner des super cadeaux

Chapitre 1, Verset 1 Midrach Rabba Béréchit – Paracha 1, Chapitre 4

PARACHA

Bonjour les enfants ! Cette semaine, *Baroukh Hachem*, nous **commençons la lecture de la Torah depuis le tout début**, avec la grande *Parachat Béréchit. Béréchit*... le début de tout !

Le *Midrach* nous explique quelque chose de vraiment fascinant : le mot *Béréchit* peut se découper en deux mots : *Bara* et *Chit*. Et ça veut dire... qu'**Hachem a créé six choses !**

Oui, **avant même de commencer à créer le monde** que nous connaissons, avant le soleil, la terre, les animaux ou les hommes, Hachem avait déjà préparé six choses très importantes, des éléments essentiels pour que le monde fonctionne correctement.

1. La Torah

Oui, **avant tout, Hachem a créé la Torah**. La Torah est comme un **plan**, un guide qui explique comment tout doit **fonctionner dans le monde**. C'est grâce à elle que le monde est juste et beau.

Et d'ailleurs, les *'Hakhamim* nous enseignent quelque chose de vraiment impressionnant : déjà **974 générations avant la création du monde**, Hachem avait composé la Torah ! Puis, Il a attendu 26 générations

Suite en page 2

PARACHA SUITE

supplémentaires avant de la donner au peuple juif. En tout, cela fait 1000 générations. Cela nous montre à quel point la Torah est éternelle et précieuse.

2. La *Téchouva* (le repentir)

Parce que les enfants, si on réfléchit bien, la ***Téchouva* est un vrai miracle !** Imaginez : si quelqu'un se coupe la main, et qu'après il regrette, est-ce que sa main repousse ? Bien sûr que non !

De la même façon, chaque *'Avéra*, chaque faute, coupe un petit membre spirituel de l'homme. Et comment peut-on refaire pousser ce membre ? C'est là qu'intervient la *Téchouva* : c'est un vrai miracle, un cadeau d'Hachem, qui fait que ce membre spirituel peut repousser et que **l'homme peut redevenir pur et complet**.

Comment ça marche la *Téchouva*, en pratique ? Le *Messilat Yécharim* explique quelque chose de vraiment incroyable. Il dit que, selon Hachem, le fait d'avoir **déraciné en soi la volonté de faire une faute** est considéré comme si on avait **déraciné la faute elle-même !** Autrement dit, quand une personne se dit : "Je n'ai plus envie de faire cette faute, je ne veux plus agir comme ça, si seulement je n'avais jamais eu envie de faire ça...", **Hachem considère que la faute n'a jamais été faite**. C'est un miracle de la *Téchouva* : changer son cœur et sa volonté peut **réparer tout ce qui a été brisé spirituellement**.

3. Le *Gan 'Eden* et le *Guéhinom*

Hachem a aussi créé le *Gan 'Eden*, un **lieu parfait de paix et de bonheur** pour ceux qui **choisissent le bien**, et le *Guéhinom*, un **lieu de justice** pour ceux qui **choisiraient le mal**. Tout cela avant même de créer le monde physique, pour que le monde soit équilibré et juste dès le départ.

4. Le trône de gloire

Enfin, Hachem a créé Son Trône, sur lequel Il **siège dans les Cieux**. C'est de là qu'Il dirige le monde et veille sur tout avec **amour et justice**.

5. Le *Beth Hamikdach* céleste

Même avant de créer notre monde, Hachem a déjà préparé un *Beth Hamikdach* dans le Ciel, qui correspondra au futur *Beth Hamikdach* que nous construirons sur Terre. C'est incroyable de penser que le **sanctuaire était déjà là**, prêt pour nous, avant même que le monde existe !

6. Le *Machia'h*

Et enfin, vous l'avez peut-être deviné, Hachem a créé **l'esprit du *Machia'h***, avant même de commencer à créer le monde. Cela nous montre que tout ce que Hachem a prévu pour le monde et pour nous est déjà pensé depuis le tout début, avec amour et sagesse.

Alors les enfants, en regardant tout cela, que pouvons-nous retenir ? Même avant que le monde existe, Hachem avait déjà tout prévu : la **Torah pour** nous guider, la ***Téchouva* pour nous réparer**, des lieux pour le **bien et pour la justice**, Son **Trône** pour **diriger le monde**, le ***Beth Hamikdach* pour prier**, et même **l'esprit du *Machia'h*** pour notre Délivrance.

Cela nous enseigne une grande leçon : tout ce que nous faisons a de l'importance, et avant de commencer quelque chose, il faut réfléchir à ce qui est **vraiment essentiel**. Comme Hachem, essayons de préparer nos actions avec sagesse, amour et attention.

Et surtout, souvenez-vous : Hachem pense toujours à nous, avant même que nous existions, et Il nous donne tout ce dont nous avons besoin pour être **bons et heureux**.

***Baroukh Hachem*, quelle joie de découvrir toutes ces merveilles !**

Choul'han 'Aroukh, chapitre 167, Halakha 4

HALAKHA

Chers enfants, aujourd'hui nous allons apprendre une belle *Halakha* du *Choul'han 'Aroukh*, qui concerne un moment très spécial : la **bénédiction de *Hamotsi***, quand on va manger le pain.

Le *Choul'han 'Aroukh* nous enseigne qu'il faut poser ses deux mains sur le pain au moment de faire la *Brakha*. Pourquoi deux mains ? Parce que nos deux mains ont ensemble **dix doigts**, en relation avec les **dix *Mitsvot*** que nous avons accomplies avant d'arriver à ce moment si important.

Le *Michna Beroura* précise que ce n'est pas une obligation absolue, mais qu'il est **très bon de poser ses dix doigts**. Même si quelqu'un porte des gants, il convient de les retirer au moment de la *Brakha* pour **toucher directement le pain**.

Les décisionnaires ajoutent qu'au moment où l'on prononce le nom d'Hachem, il faut soulever le pain. Et le Chabbath, lors de la *Brakha* sur deux pains, les **deux pains doivent être soulevés ensemble**.

Le *Choul'han 'Aroukh* explique aussi que cette pratique est en relation avec les dix *Mitsvot* accomplies avant de consommer le pain, et que la ***Brakha* de *Hamotsi* a dix mots**, alors que toutes les autres *Brakhot* en lien avec la consommation d'un aliment n'en ont que neuf.

Voici les versets de référence. Dans *Achré Yochvé Vétekha*, il y a le verset *'Ené Khol-Élékha Yéssabérou Véata Noten Lahem Et-Okhlam Bé'hito*, "Les yeux de tous **se tournent vers Toi avec espoir**, et Toi, Tu leur donnes leur **nourriture en son temps**."

Dans la bénédiction d'Its'hak à Ya'akov, *Véyiten-Lékha Haélokim Mital Hachamaïm Oumichmané Haarets Vérov Dagan Vétiroch*, "Et qu'Hachem te donne la **rosée des cieux** et les **richesses de la terre**, une **abondance de blé et de vin**."

Enfin, un verset dressant les louanges d'*Erets Israël* : *Erets 'Hita Ousé'ora Véguéfen Outééna Vérimon Erets Zeyt Chémén Oudvach*, "Une terre de **blé**, d'**orge**, de **vigne**, de **figuier** et de **grenade**, une terre d'**olivier** donnant de l'**huile** et de **miel**."

Tous ces versets sont composés de dix mots. Il y a également **dix *Mitsvot*** avant d'arriver au *Motsi*.

1. **Labourer le champ** : ne pas atteler un taureau et un âne ensemble.
2. **Semer les graines** : ne pas mélanger plusieurs types de graines dans le champ.
3. **Moisson** (*Léket*) : ne pas récupérer les tiges tombées au sol, pour les pauvres.
4. ***Chi'hékha*** : après avoir ramassé les tiges, fabriquer les gerbes et laisser celles oubliées aux pauvres.
5. ***Péa*** : laisser un coin du champ intact pour que les pauvres cueillent le blé eux-mêmes.
6. **Battage du blé** : lorsqu'on ouvre les gerbes et que le taureau écrase les tiges, ne pas museler le taureau, le laisser manger s'il en a besoin.
7. ***Terouma*** : prélever une partie de la récolte pour le Kohen avant de consommer soi-même.
8. ***Ma'aser Richon*** : prélever un dixième pour les Léviim.
9. ***Ma'aser Chéni*** : prélever un deuxième dixième pour le consommer à Jérusalem.
10. ***Hafrachat 'Halla*** : lors de la fabrication de la pâte, prélever la *'Halla*.

Chaque geste dans la récolte et dans la préparation du pain a une signification profonde. Ces *Mitsvot* nous apprennent à penser aux autres : aux pauvres, au Lévi, au Cohen, et bien entendu à Hachem. Avant même de manger notre pain, nous avons déjà accompli des *Mitsvot* et montré de la bonté, de la générosité et de la reconnaissance. Manger le pain n'est pas seulement un plaisir, c'est aussi un rappel que chaque acte compte, et que le respect et le partage sont au cœur de la Torah.

'Ezra – Chapitre 1, versets 5 à 11

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Le texte nous raconte qu'à la suite de la grande proclamation du roi Korech (Cyrus), un élan extraordinaire s'est produit parmi le peuple juif. Tous les chefs des maisons paternelles des tribus de Yéhouda et de Binyamin, ainsi que les Cohanim (les prêtres) et les Léviim (les lévites), se sont levés, **animés d'un feu nouveau**. Le texte précise que ce sont "ceux dont l'esprit avait été éveillé par le souffle divin" ; autrement dit, **Hachem Lui-même** a **inspiré leur cœur** pour leur donner le désir profond de remonter à Yérouchalaïm et de **rebâtir la maison d'Hachem**, le saint Temple.

Mais alors, on peut se demander pourquoi le texte mentionne ici **seulement les tribus de Yéhouda et de Binyamin ?** Où sont passées les autres tribus d'Israël ? Pourquoi seules ces deux-là sont citées comme étant montées reconstruire le *Beth Hamikdach* ?

La réponse est très simple : Yérouchalaïm se trouvait dans le **territoire de la tribu de Yéhouda**, tandis que le ***Beth Hamikdach***, lui, était situé précisément dans la **portion qui appartenait à la tribu de Binyamin**. C'est donc tout naturellement que ces deux tribus se sont senties les premières concernées par cet appel divin : elles montaient **reconstruire la ville sainte et le Temple qui se trouvaient sur leur propre terre !**

Mais attention, cela ne veut pas dire que les autres tribus sont restées totalement indifférentes. Comme le texte nous le précise si bien, ceux dont l'esprit avait été éveillé par le souffle d'Hachem – même s'ils venaient d'autres tribus – se sont joints, eux aussi, à cette **immense caravane pleine d'enthousiasme et de foi** en direction de Yérouchalaïm.

Le texte continue à raconter l'enthousiasme extraordinaire qui s'est propagé dans tout le royaume. Ce n'étaient pas seulement les Juifs qui étaient touchés par ce grand projet – **même les nations non-juives**, autour d'eux, ont ressenti quelque chose de spécial. Elles aussi ont voulu **participer à cette mission sainte** et **soutenir le peuple juif** dans la reconstruction du *Beth Hamikdach*.

Alors, avec une **générosité étonnante**, ces peuples ont offert des ustensiles en argent et en or, des richesses, des animaux pour pouvoir chevaucher dessus et ainsi faciliter le voyage jusqu'à Yérouchalaïm, ainsi que toutes sortes de choses précieuses : des fruits, de la nourriture, des vêtements... Tout ce qu'ils pouvaient donner pour aider cette grande caravane à **réussir son retour vers la Terre sainte**. Le texte précise que tous ces cadeaux n'étaient pas destinés uniquement à faire joli ou à enrichir quelqu'un. Non ! Ils servaient aux **besoins réels des pèlerins** qui montaient vers Yérouchalaïm : pour leur voyage, pour leur installation, pour leurs provisions et leurs bêtes. Tout ce que ces généreux donateurs offraient était pensé pour **faciliter la route du retour** vers la Terre sainte.

Et, en plus de ces **dons matériels** destinés aux voyageurs, ils ont aussi offert des **offrandes pour la maison d'Hachem** elle-même – pour le *Beth Hamikdach* que l'on allait rebâtir. On sent, à travers ces versets, une **atmosphère d'unité et d'enthousiasme** incroyable : chacun, Juif ou non-Juif, voulait participer à ce moment historique du retour à Sion.

Et là, le texte nous raconte quelque chose d'incroyable, un épisode probablement unique dans toute l'histoire. Le roi Korech a fait ouvrir les salles des trésors royaux, là où étaient gardés tous les butins que le roi Névoukhadnetsar (Nabuchodonosor) avait ramenés de ses nombreuses guerres. Et parmi ces trésors se trouvaient – tristement – les **ustensiles sacrés du *Beth Hamikdach***, que Névoukhadnetsar avait volés lorsqu'il avait détruit Jérusalem et le Temple. Ces objets saints avaient ensuite été entreposés dans les temples idolâtres de Babylone, comme nous avons eu l'occasion de le raconter dès le début du livre de Daniel que nous venons d'étudier. C'est absolument bouleversant de penser que des objets si saints avaient été utilisés pour servir des idoles païennes, transformés en instruments de fausse divinité !

Et voilà que Korech, roi païen lui-même, n'a pas eu peur de **défier cette superstition**. Il a ouvert ces salles, il a pris ces ustensiles sacrés et a ordonné qu'ils soient rendus à leur véritable destination : la maison d'Hachem à Yérouchalaïm. C'est un acte d'un **courage** et d'une **droiture** absolument remarquables : il a osé reconnaître que ces objets n'appartenaient pas à ses dieux, mais au D.ieu d'Israël.

Le texte continue en nous racontant comment Korech a donné des **instructions très précises** à son préposé, nommé Mitredat. Il lui a ordonné de sortir toutes ces richesses, de compter chaque objet avec exactitude, d'établir une liste claire et détaillée, et de transmettre toutes ces richesses à Chechbatsar, le prince de Yéhouda, chargé de les **ramener à Yérouchalaïm.**

Voir suite en page 5

Pirké Avot, chapitre 6, Michna 1, première partie

MICHNA

La *Michna* nous rapporte une très belle parole. Rabbi Méir dit que celui qui s'occupe de la **Torah *Lichma*** - c'est-à-dire pour la **Torah elle-même**, pas pour un autre but, pas pour recevoir des honneurs ou pour être considéré, mais uniquement pour **connaître la Torah et pour appliquer ce qu'il étudie** -, cet homme **mérite énormément** de choses.

La *Michna* va nous énumérer une longue liste de ces **récompenses extraordinaires**. Mais certains commentateurs expliquent que ce n'est pas tout : en réalité, il recevra encore bien plus que ce qui est écrit. Il méritera aussi des **trésors cachés**, des cadeaux d'Hachem que personne ne peut compter. Ce sont des joies et des bénédictions qui **remplissent sa vie déjà dans ce monde**, et bien sûr encore plus dans le **monde futur**.

En d'autres mots, celui qui étudie la Torah *Lichma*, pour la Torah elle-même, pour se rapprocher d'Hachem et pour appliquer ses enseignements, **ouvre une porte immense** vers le **bonheur**, vers la **lumière** et vers une **pluie de *Brakhot***.

La *Michna* nous dit que celui qui étudie la Torah *Lichma* reçoit non seulement des bénédictions visibles et comptables, mais encore plus incroyable : le **monde entier a été créé pour lui !** Chaque homme, chaque chose dans le monde, tout a été créé pour qu'il y ait des hommes qui **aiment la Torah et l'étudient** pour elle-même.

Et ce n'est pas tout : **le monde continue à exister** et à se maintenir grâce à ces hommes-là. Tout le but de la Création est que certains hommes étudient la Torah pour la Torah, **se rapprochent d'Hachem** et **mettent en pratique Ses enseignements**.

Alors, celui qui **s'engage vraiment dans l'étude de la Torah *Lichma***, c'est un peu comme un **héros invisible du monde** : tout a été créé pour lui, et grâce à lui, le monde continue d'exister selon la volonté d'Hachem, le Créateur.

L'homme qui étudie la Torah *Lichma* est appelé **l'ami d'Hachem**. Il a une relation spéciale, proche du Créateur, un ami que Hachem chérit particulièrement. Il est appelé le **bien-aimé d'Hachem** : Hachem l'aime profondément pour son étude sincère et son cœur pur. Il **aime Hachem** : puisqu'il étudie la Torah par amour pour Hachem, il est considéré comme quelqu'un qui aime Hachem de tout son cœur. Il **aime les créatures**, il les guide sur le droit chemin, pour qu'elles aussi puissent mériter tous les bienfaits promis à celui qui étudie la Torah. Il **réjouit Hachem**, ses études et ses actions sont une **source de joie pour le Créateur Lui-même**, car il permet au Créateur de **déverser le bien sur le monde**. C'est là, en réalité, la plus grande joie d'Hachem : **répandre Ses bienfaits** grâce à celui qui étudie la Torah. Il **réjouit les créatures** : par son **comportement juste** et son **amour du monde**, il apporte de la **joie aux hommes** et à **toute la Création**.

La liste de la *Michna* n'est pas encore terminée. Nous la prolongerons et continuerons à découvrir toutes les qualités et récompenses de cet homme attachant dans les semaines à venir.

SUITE KÉTOUVIM HAGIOGRAPHES

Suite de la page précédente

À la lecture des versets 9 à 11, on voit dans cette liste toutes sortes de plats, de plateaux, de coupes et d'assiettes en or et en argent, des couteaux, et encore de nombreuses coupes en or et en argent, destinées à recueillir le sang des sacrifices, ainsi que tout un tas d'autres objets précieux. Et **le tout s'est élevé à 5 400 objets !** On peut imaginer l'ampleur incroyable de cette restitution : des milliers et des milliers d'objets sacrés qui allaient retrouver leur place dans le *Beth Hamikdach*.

Ce passage nous montre combien Hachem **guide les cœurs des hommes**. Grâce à l'inspiration divine, le peuple juif a été motivé à revenir à Yérouchalaïm, et même des rois et des nations étrangères ont participé à ce grand projet.

La morale que nous pouvons retenir est simple : quand on a un objectif saint et juste, l'aide et les ressources peuvent venir de manière inattendue, et chaque geste, même petit, compte pour construire quelque chose de grand et de durable.

CHMOUEL PROPHÈTES

Chmouel 1, chapitre 20, versets 12 à 17

Une fois que David et Jonathan se sont retrouvés dans les champs, à l'abri de toute oreille indiscrète, Jonathan s'exclama avec beaucoup de ferveur : "Je jure sur le D.ieu d'Israël que je m'engage à enquêter chez mon père pour **connaître ses véritables intentions**. Et après que tu te seras absenté du repas de *Roch 'Hodech*, **j'examinerai la réaction de mon père**. Et crois-moi, mon cher David, si je ne découvre rien de mal et que tout me paraît en ordre, je ne tarderai pas à trouver le moyen de te le faire savoir et de te **révéler la réaction de mon père.**

Je te demande de ne jamais douter de **l'empressement avec lequel je t'informerai**. Et voici comment nous allons procéder : si c'est une bonne nouvelle, je t'enverrai le plus vite possible un **messager pour te la révéler**. Mais si, malheureusement, c'est une mauvaise nouvelle, et que je sens que mon père veut te faire du mal ou te tuer, je ne prendrai pas le risque d'envoyer un messager, car **l'endroit où tu te caches pourrait être découvert**. Dans ce cas-là, c'est moi-même qui viendrai, **au péril de ma vie**, pour t'informer là où tu te caches. Et tu pourras ainsi **t'enfuir et te mettre à l'abri**. Et je prie pour qu'Hachem soit avec toi comme Il a été avec mon père, tout le temps où Hachem n'avait pas encore **retiré Sa bénédiction de lui.**

Et que tu **réussisses dans ta royauté**, exactement comme mon père a réussi dans sa royauté, tant qu'Hachem était avec lui. Et si je suis encore en vie à ce moment-là, j'ai confiance que tu n'oublieras pas l'alliance qu'il y a entre toi et moi, et que tu ne me feras pas de mal en me ramenant la haine que mon père avait envers toi. J'ai confiance, mon cher David, que tu ne me feras que du bien, comme un vrai frère.

Et si je ne suis déjà plus en vie à ce moment-là, j'ai aussi confiance que tu prolongeras cette **alliance qui nous lie sur ma descendance**. Même quand Hachem te délivrera de tous tes ennemis – y compris de mon père et de ses conseillers qui te veulent du mal –, j'ai confiance que tu respecteras pour ma descendance **l'alliance sainte qui nous unit**, toi et moi. Et moi aussi, David, je veux **renouveler cette alliance avec toi**, avec ta famille et ta descendance. Je ne sais pas combien de temps prendra le passage du pouvoir des mains de mon père jusqu'à toi. Et si ce n'est pas immédiat et que le règne de mon père se prolonge encore, je **m'engage à continuer à te protéger**, toi et toute ta famille. Et je demande à Hachem de **me punir si jamais je ne tiens pas l'engagement** que je viens de te faire."

Puis, dans son grand amour pour David, Jonathan redemanda encore à David de lui jurer fidélité. Non pas qu'il doutait de sa sincérité ; mais dans son **immense affection**, c'était pour lui un bonheur, une joie de ré-entendre David jurer, affirmer, **promettre de le protéger**, lui et toute sa descendance. C'était par pure délectation que Jonathan demandait encore et encore à David de lui redire ces mots.

CHMIRAT HALACHONE *en histoire*

La Torah nous enseigne : "Tu n'iras pas en colportant le mal dans ton peuple." (*Séfer Vayikra, Kédochim* 19, 16)

LE CAS DE LA SEMAINE

C'est la rentrée scolaire. Chim'on veut s'asseoir en classe à côté de ses copains Gad et Réouven, mais il hésite entre les deux. Réouven lui dit : "Viens t'asseoir à côté de moi, tu suivras beaucoup mieux les cours que si tu t'assois à côté de Gad."

QUESTION

Réouven peut-il répondre de cette façon à Chim'on ?

Réponse

Réouven ne peut pas parler de cette façon de son camarade Gad, car il **sous-entend clairement que Gad est dissipé**, ce qui est une forme de *Lachon Hara'*, de médisance.

HISTOIRE

Chers enfants, cette histoire s'est passée dans la **ville de 'Holon**, pas très loin de Tel Aviv.

C'était le photographe qui avait demandé ce *Din Torah* pour **régler un désaccord**. Il expliqua aux juges que, quelques semaines après le mariage, il avait remis au couple l'album photo et les films du mariage, soigneusement préparés. Mais le *'Hatan*, le jeune marié, après avoir regardé l'album et les films, **refusa de payer la somme complète**. Il ne voulait donner que la **moitié de ce qui avait été convenu**.

Pourquoi ? Parce qu'il avait prévenu le photographe qu'il y aurait de **nombreux *Rabbanim*** très importants présents, et qu'il voulait à tout prix que **chacun soit photographié et filmé**. Or, en consultant l'album et les films, il découvrit avec déception que certains grands *Rabbanim* n'apparaissaient pas du tout : ni filmés, ni photographiés.

Le 'Hatan expliqua alors au *Beth-Din*, d'une voix pleine d'émotion : "C'était une **occasion unique dans ma vie !** Ces *Rabbanim* sont venus me **bénir le jour de mon mariage**... et maintenant, je n'ai **aucun souvenir d'eux**. C'est une **perte énorme, irréversible !** Le photographe n'a pas fait le travail qu'on lui avait demandé."

Le photographe, de son côté, se défendit avec calme : "C'est vrai qu'il y avait **beaucoup de monde à ce mariage.** J'ai couru partout, filmant la salle, les invités, les danses et les parents. Mais parfois, alors que je filmais une table ou une danse, un Rav entrait à l'autre bout de la salle, restait **quelques instants**, disait "*Mazal Tov*" et repartait aussitôt. Vous savez bien que les *Rabbanim* ne restent pas longtemps..."

Il ajouta encore : "Les *Rabbanim* qui sont restés un peu plus longtemps, et ceux qui ont dansé avec le *'Hatan*, je les ai **photographiés et filmés**. Mais ceux qui sont venus juste pour souhaiter "*Mazal tov*" et repartir aussitôt, je les ai complètement ratés, car j'étais à l'autre bout de la salle. Je ne savais même pas qu'ils étaient venus !"

Le *Beth-Din* écouta attentivement les arguments des deux parties. Après discussion, ils dirent : "Dans cette histoire, les **deux parties ont raison**. Le *'Hatan* a le droit d'être mécontent, car il n'a pas reçu exactement le travail commandé. Mais le photographe a aussi raison : il a fait ce qu'il a pu, et il n'était **pas possible d'être partout à la fois**."

Alors, que fait-on dans cette situation de doute ? Le Rav du *Beth-Din* se tourna vers le *'Hatan* et lui dit : "Écoute, mon cher *'Hatan*. Je te conseille de **renoncer à ta position et de payer au photographe la totalité de la somme**. Par ce geste, toi et ta femme mériterez une belle vie heureuse, pleine de bénédictions. Mais si tu laisses le photographe mécontent, ce sentiment pourrait malheureusement **laisser une trace** dans ton couple... et nous ne le voulons pas."

Un silence lourd s'installa dans la salle. Tous attendaient la réponse du *'Hatan*. Et soudain, à la grande surprise de tous, le jeune marié brisa le silence : "Je ne suis pas prêt à payer un sou de plus à ce photographe pour **l'injustice qu'il m'a faite** !" Tous furent frappés par sa réponse, et une **atmosphère de tristesse** s'abattit sur la salle.

Mais alors, du fond de la salle, une voix s'éleva. C'était un jeune érudit, encore en formation pour devenir juge. Il s'avança et dit : "Rav, j'ai une **sœur qui est mariée depuis dix ans** et qui n'a **toujours pas d'enfant**. Je suis prêt à payer tout ce qu'il faut au photographe, pourvu que la *Brakha* que le Rav était prêt à donner soit **donnée à ma sœur**, afin qu'elle puisse avoir un enfant."

En entendant cette demande, le *'Hatan* comprit qu'il venait peut-être de perdre une occasion incroyable : **recevoir la *Brakha* d'un si grand Rav.** Pris de panique, il hurla : "Je **change d'avis** ! Je paie, je suis prêt à payer ! **Je veux la *Brakha***, je veux la *Brakha*, je veux la *Brakha* !" Le Rav lui répondit avec fermeté : "C'est **trop tard**. Dès que tu as laissé passer l'occasion qui t'était offerte, elle est perdue."

Alors le *'Hatan*, réalisant son erreur, sortit rapidement son carnet de chèques, écrivit le chèque avec toute la somme et dit : "Voilà, je suis **prêt à le donner au photographe...** mais pourvu que vous me donniez la *Brakha* que vous étiez prêt à me donner !" Un grand silence tomba de nouveau, puis le Rav déclara : "Puisque tu es prêt à payer, je te réaccorde la *Brakha*. Et comme le jeune étudiant

Suite de l'histoire page suivante

GUEMARA

Question

Méir a réservé un taxi pour se rendre à un **mariage en dehors de la ville**.

Une **demi-heure avant l'heure prévue**, il se casse le pied et doit **annuler le trajet**.

Le chauffeur, ayant bloqué ce créneau et affirmant qu'il ne trouvera pas d'autre client à si court terme, demande malgré tout une **partie du paiement**.

Méir, de son côté, soutient qu'il n'a pas à payer puisqu'il s'agit d'un **accident imprévu et indépendant de sa volonté**.

? *Qui est dans son droit ?*

A toi !

- *Baba Metsia 75b (Michna)*
- *Rambam Hilkhot Chirout 9, 4 ; Maguid Michné Bamé Dévarim Amourim*
- *Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat 333, 1-2 (principalement fin du paragraphe 2)*
- *Taz sur alinéa 1, paragraphe Chéeino Domé*

RÉPONSE

La règle est que lorsqu'un employeur ou un client annule un service, il existe deux cas. Si l'annulation se fait simplement par **convenance personnelle**, l'employeur doit verser une **partie de la rémunération prévue** (la moitié). En revanche, si l'annulation est due à un cas de force majeure, c'est-à-dire un événement **imprévisible et extérieur à la volonté du client**, celui-ci est dispensé de toute indemnisation.

Dans le cas de Méir, la fracture du pied constitue un événement soudain et contraignant. Il s'agit donc d'un cas de force majeure, ce qui l'exempte de toute obligation de paiement envers le chauffeur.

SUITE HISTOIRE

Suite de la page précédente

s'est montré **prêt à payer pour sa sœur**, je lui donne aussi la *Brakha*." Tout d'un coup, l'atmosphère changea complètement. Une grande joie et détente s'installèrent. Le *'Hatan* **remit le chèque au photographe**, et ils se serrèrent la main avec amitié et respect. Le Rav bénit le *'Hatan* et sa femme, et bénit aussi la jeune sœur du étudiant. Tout le monde quitta le tribunal dans la joie et l'harmonie. Et comme vous l'avez deviné, ce qui devait arriver arriva : avant la fin de l'année, **deux naissances eurent lieu.** Le jeune *'Hatan* eut sa première fille, et la sœur du jeune étudiant, après dix ans de mariage, reçut enfin un enfant merveilleux.

Chers enfants, cette histoire nous enseigne plusieurs choses : la patience et la sagesse sont importantes. On doit toujours écouter les conseils des sages avant de prendre une décision. L'honnêteté et la générosité apportent de grandes bénédictions. Le jeune étudiant a montré qu'aider les autres peut amener de grandes délivrances. Ne laissez pas passer les occasions : certaines bénédictions se présentent seulement une fois. Enfin, même dans les conflits, le respect et l'amitié peuvent transformer une situation difficile en joie et en harmonie.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Rosemblum

Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : *01 77 50 22 31* *+972 54 679 75 77* *avotoubanim@torah-box.com*